

**Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 1<sup>er</sup> mars 2021 à la salle municipale située au 258, chemin Saint-Joseph à Saint-Joseph-de-Mékinac et par téléconférence.**

**Conformément aux directives gouvernementales émises, cette séance est tenue à huis-clos afin de minimiser les risques de propagation de la COVID-19.**

Sont présents : M. Lucien Mongrain, maire

M. Réjean Lahaie, conseiller siège numéro 2

M<sup>me</sup> Caroline Naud, conseillère siège numéro 3

M<sup>me</sup> Lise Roy Guillemette, conseillère siège numéro 4

M<sup>me</sup> Judith St-Arneault, conseillère siège numéro 6, par téléconférence

Est absente : M<sup>me</sup> Ninon Fortier, conseillère siège numéro 5

Les membres présents forment le quorum et conviennent de débiter la réunion à 19 h 05, étant donné que la seule personne absente a confirmé par téléphone qu'il lui sera impossible d'y assister.

**Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 19 h 05 par Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives. Nicole Léveillé, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire.

2021-03-32

**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Réjean Lahaie et unanimement résolu, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, avec la mention que le point « Questions diverses » demeure ouvert.

2021-03-33

**Approbation du procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> février 2021**

Considérant que les membres du Conseil municipal de Trois-Rives ont préalablement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1<sup>er</sup> février 2021;

En conséquence, il est proposé par Caroline Naud, appuyée par Judith St-Arneault et unanimement résolu de l'approuver, avec dispense de lecture.

## **Dépôt d'un procès-verbal de correction**

### **PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION**

Conformément à l'article 202.1 du Code municipal du Québec, la soussignée, secrétaire-trésorière de la municipalité, apporte une correction

- au projet de règlement numéro 2021-01 pour déterminer les taux de taxes pour l'exercice financier 2021 présenter à la séance extraordinaire tenue le 15 décembre 2020;
- à la résolution numéro 2020-01-06 par laquelle le règlement numéro 2021-01 de la Municipalité de Trois-Rives a été adopté;
- au règlement numéro 2021-01,

Puisqu'une erreur apparaît de façon évidente à la simple lecture du document soumis à l'appui de la décision prise, document qui a servi à l'élaboration du cahier des prévisions budgétaires 2021.

La correction est la suivante :

La section V du projet de règlement et du règlement se lira comme suit :

#### **SECTION V CHIENS**

**ARTICLE 5** Le tarif annuel d'enregistrement d'un chien, stérilisé ou non, est fixé à 10 \$.

Les sections et numéros d'article suivants sont donc haussés d'un chiffre mais leur texte reste inchangé.

J'ai dûment modifié en conséquence, le projet de règlement inscrit au procès-verbal du 15 décembre 2020, la résolution numéro 2020-01-06 adoptée le 11 janvier 2021 et le règlement numéro 2021-01 inscrit au livre des règlements.

Signé à Trois-Rives, ce 10 février 2021.

Nicole Léveillé, secrétaire-trésorière

2021-03-34 Sur la proposition de Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud il est unanimement résolu d'attester de ce dépôt.

#### **2021-03-35 Nomination des membres du comité consultatif d'urbanisme – Sièges pairs**

Considérant qu'en vertu de l'article 3.3 du règlement numéro 3-96 de la municipalité de Trois-Rives, le Conseil municipal doit renommer les membres du comité consultatif d'urbanisme;

En conséquence, il est proposé par Judith St-Arneault, appuyée par Caroline Naud et unanimement résolu de nommer les personnes suivantes membres dudit comité, jusqu'en mars 2023 :

- Lise Roy Guillemette (siège numéro 2)
- Jean-Paul Rheault (siège numéro 4)
- Michel Boucher (siège numéro 6)

2021-03-36

### **Programme d'aide aux villégiateurs sur les terres du domaine de l'État**

Considérant l'information reçu par la MRC de Mékinac en rapport avec la répartition de l'enveloppe du programme d'aide aux villégiateurs (PAV) par municipalité;

Considérant que le montant alloué à Trois-Rives s'élève à 71 200 \$;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Réjean Lahaie et unanimement résolu que le Conseil municipal de Trois-Rives :

- Autorise Lucien Mongrain, maire à signer le formulaire de demande d'aide financière de 71 200 \$ relative à ce programme;
- Autorise Lucien Mongrain, maire et Nicole Léveillé, directrice générale, à signer pour et au nom de la municipalité, le protocole d'entente à venir entre cette dernière et la MRC de Mékinac quant à ce projet.

2021-03-37

### **Embauche d'une adjointe administrative**

Considérant que les curriculum vitae transmis au Groupe Consilium en rapport avec l'offre d'emploi relié au poste Adjoint administratif / Adjointe administrative ont été analysés;

Considérant que celui de madame Sylvie Beaulieu semblait tout à fait répondre aux exigences du poste affiché;

Considérant que l'entrevue d'emploi qui s'est déroulée le 2 février 2021 s'est avérée satisfaisante, comme le test de français passé le 24 février 2021;

Considérant que le Groupe Consilium recommande cette candidate pour laquelle d'excellentes références ont été fournies;

En conséquence, il est proposé par Réjean Lahaie, appuyé par Caroline Naud et unanimement résolu, que le Conseil municipal de Trois-Rives signifie à madame Beaulieu son intérêt à l'engager au poste en question, à partir du 15 mars 2021 avec une période de probation de 3 mois, au taux horaire de 20 \$.

2021-03-38 **Consultation sur une demande d'utilisation du territoire public à des fins d'intérêts privés (dossier numéro 1644-20-904);**

Considérant que madame Françoise Bouchard, directrice régionale de la Direction régionale de la Mauricie – Lanaudière du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, désire connaître les préoccupations de la Municipalité eu égard à l'acquisition d'une partie du lot contiguë au lot 4 873 032 du cadastre du Québec à des fins d'intérêts privés pour la construction d'une installation sanitaire dans la municipalité de Trois-Rives;

Considérant que l'emprise de la moitié du chemin existant soit plus ou moins 7,5 mètres du côté du terrain à céder serait respectée;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Judith St-Arneault et unanimement résolu, d'informer le ministère que le Conseil municipal est d'accord avec cette utilisation du territoire public.

2021-03-39 **Collecte des encombrants 2021**

Sur la proposition de Judith St-Arneault, appuyée par Caroline Naud il est unanimement résolu, de fixer au 22 juin, en même temps que la collecte régulière des ordures, celle des encombrants, pour les secteurs de Grande-Anse, Rivière-Matawin et Saint-Joseph-de-Mékinac;

**Correspondance**

Les lettres suivantes ont été portées à l'attention du Conseil savoir :

- D'Angèle Roy, présidente du Club FADOQ de Saint-Joseph-de-Mékinac qui explique la situation financière difficile de cet organisme reliée au fait qu'aucune activité bénéfique n'a pu se tenir à cause de la pandémie, pas plus que de location de salle.

Elle demande, comme par les années passées, une subvention représentant le montant de leur compte de taxes.

- De Jacinthe St-Arneault, présidente du Service des loisirs Mékinac inc., qui soumet au Conseil municipal une demande de dérogation aux règlements municipaux afin de permettre qu'un chalet puisse être loué sur le terrain de camping du lac du Missionnaire.

- De Lina Juneau, bénévole à la bibliothèque de Saint-Joseph-de-Mékinac, qui informe le Conseil municipal qu'elle quitte définitivement ce poste, en le remerciant de la confiance témoignée et en invoquant la satisfaction qu'elle a eue à travailler avec lui.
- De Dany Roy, qui dresse un portrait de l'évolution du dossier de la demande des services de COGECO pour la vingtaine de résidents de la première partie du chemin Saint-Joseph, et demande au Conseil l'accès aux dossiers de la première phase pour pouvoir préparer une demande de raccordement recevable par COGECO.

Il termine en disant être disponible pour rencontrer le Conseil pour expliquer sa démarche.

2021-03-40 Sur la proposition de Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud il est unanimement résolu d'attester de ce dépôt.

### Rapport de dépenses

La secrétaire-trésorière dépose le rapport des dépenses payées selon l'article 5 du règlement 07-09 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire, totalisant 19 156,11 \$ dont voici le détail :

Salaire administration	Sem. du 24 et 31 janv. et du 7 et 14 fév.	7 731,08
Lucien Mongrain	Rémunération et allocation février	1 176,68
Réjean Lahaie	Rémunération et allocation février	352,41
Caroline Naud	Rémunération et allocation février	402,41
Lise Roy Guillemette	Rémunération et allocation février	402,41
Ninon Fortier	Rémunération et allocation février	402,41
Judith St-Arneault	Rémunération et allocation février	402,41
Salaire urbanisme et zonage	Sem. du 24 et 31 janv. et du 7 et 14 fév.	1 043,04
Nancy Parisella	Service de conciergerie - février	700,00
La Capital assureur...	Assurances collectives - janvier	884,07
ADN Communication	Application WEB – janvier	30,93
B. Larysa et B. Bohdan	Remboursement de permis	50,00
Service Cité-Propre inc.	Collecte et transport des ordures	4 231,08
Xérox Canada Ltée	Location photocopieur et photocopies	730,01
Pitneyworks	Frais de changement tarif compteur postal	98,29
Hydro-Québec	Éclairage public	518,88

2021-03-41 Sur la proposition de Judith St-Arneault, appuyée par Réjean Lahaie il est unanimement résolu d'attester de ce dépôt.

2021-03-42

### Approbation de la liste des comptes à payer

Sur la proposition de Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud il est unanimement résolu, que le Conseil municipal de Trois-Rives approuve la liste des comptes à payer au 1<sup>er</sup> mars 2021 totalisant 82 691,23 \$.

Lucien Mongrain	Frais de déplacement	155,52
Réjean Lahaie	Frais de déplacement	26,88
Ninon Fortier	Frais de déplacement	24,96
Nicole Léveillé	Frais de déplacement	55,68
Ministre du Revenu	Retenues et cotisations provinciales + CNESST – février	4 184,75
Télus Mobilité	Téléphone cellulaire	24,00
Groupe CLR	Temps d'onde radio	17,25
Régie incendie Vallée St-Maurice	Quote-part 2 <sup>e</sup> versement 2021	31 748,97
Société ass. automobile Québec	Immatriculation camion Ford F-150	364,37
Hydro-Québec	Électricité centre communautaire	1 470,61
MRC de Mékinac	Quote-part 1 <sup>er</sup> vers. 2021 + Internet 2020	35 690,00
Rose Pétale	Don en guise de condoléances	74,74
Novexco inc.	Fournitures de bureau	123,80
Englobe corp.	Honoraires – Analyse asphalte ch. du Lac-Mékinac 2020	3 656,21
Service Cité Propres inc.	Collecte et transport ordures février	4 231,08
Coop de solidarité de Mékinac	Produits d'entretien et divers	27,86
Télébec Ltée	Service téléphone	123,89
Télécommunications Xittel	Service téléphonique	35,30
Le Groupe Consilium	Service de recrutement	615,12
MicroGest Informatique	Soutien technique	40,24

### Paiement préautorisé

Régime retraite des employés	Cotisations régime janvier	1 153,70
------------------------------	----------------------------	----------

### QUESTIONS DIVERSES

2021-03-43

### Remerciements spéciaux à deux bénévoles de la bibliothèque de Saint-Joseph-de-Mékinac

Considérant que madame Lina Juneau a informé le Conseil municipal qu'elle quitte son poste de bénévole au sein de la bibliothèque municipale de Saint-Joseph-de-Mékinac;

Considérant qu'elle y était présente depuis la formation de la municipalité en 1978, et même avant, lorsque le service de la bibliothèque fut créé dans le village de Saint-Joseph-de-Mékinac par l'AFEAS;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud et unanimement résolu de lui offrir, en guise de reconnaissance, une carte-cadeau Cominar d'une valeur de 150 \$ applicable, entre autres, au centre commercial de la Plaza de la Mauricie, ainsi qu'une plante d'une valeur approximative de 25 \$.

Il est également résolu d'offrir à madame Renée Grenier, coordonnatrice de la bibliothèque municipale depuis mai 2012 qui a également quitté son poste à la fin de 2020, un bon cadeau de 30 \$ échangeable au restaurant Geai-Bleu de Saint-Joseph-de-Mékinac, ainsi qu'une plante d'une valeur approximative de 25 \$.

2021-03-44

**Subvention au Club FADOQ (Fédération de l'Âge d'Or du Québec) de Saint-Joseph-de-Mékinac**

Considérant la demande du Club FADOQ de Saint-Joseph-de-Mékinac à l'effet d'obtenir une aide financière égale au montant de leurs taxes municipales 2021 (601,90 \$), en rapport avec l'immeuble situé au 209, chemin Lejeune;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Réjean Lahaie et unanimement résolu, que le Conseil municipal de Trois-Rives accorde le soutien financier demandé.

2021-03-45

**Clôture de la séance**

Il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Réjean Lahaie et unanimement résolu, d'autoriser la levée de l'assemblée.